



Société Parisienne Immobilière
et Commerciale

S.P.I.C. et ALBERT

(Depuis 1946)

SPIC ET ALBERT

55, boulevard de Sébastopol

75001 Paris

☎ 01.42.33.62.67

📠 01.42.33.22.96

✉ vboulat@spic-albert.com

Ventes - Conseils - Expertises

MINOTERIES : CONTINGENTS, DROITS DE MOUTURE

Paris, le 28 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Campagne de Meunerie 2022

Une fois n'est pas coutume, et à notre grande surprise, la campagne de meunerie 2022 a débuté relativement tôt.

Mais ce constat n'a pas eu de conséquence sur l'évolution des cours de nos transactions.

Pour cette campagne 2022, le prix moyen des ventes de droits de moutures se situe à 4,84 € du quintal.

Ce qui traduit une certaine stabilité du cours sur ces trois dernières années.

En ce qui concerne les locations de droits de mouture, nous nous maintenons à un prix moyen de 0,24 € du quintal. Ce prix, lui aussi, traduit la même constance sur la période ci-avant citée.

Il est ici précisé que cette année nous avons constaté une moindre demande de la part de nos gros locataires historiques.

Depuis plus de 45 ans, le Cabinet SPIC et ALBERT a accompagné les acteurs de la meunerie dans leurs transactions, prodiguant conseils et expertises afférents aux biens et droits mobiliers et immobilier sur l'ensemble de la France.

Madame BOULAT, votre principale interlocutrice depuis 2009, a tout récemment souhaité faire valoir ses droits à la retraite.

Nous en profitons pour lui faire part de notre gratitude pour la qualité de son travail et sa parfaite intégration dans les rouages du métier.

S.A.S au capital de 54 250€ - R.C. Paris B 562 025 007 - Siret 562 025 007 00047 - TVA intracommunautaire FR 81 562 025 007

Carte professionnelle n° T 4336 – Adhérent à la Caisse de Garantie de la FNAIM sous le n° 10580

Compte spécial ouvert à la MONTE PASCHI BANQUE sous le n° 623 1631 002

MEMBRE DE LA CHAMBRE DES METIERS DE L'IMMOBILIER (C.M.I) - MEMBRE DE LA CHAMBRE DES EXPERTS (CEIF – FNAIM)

Expert
FNAIM
Mandataire
CMI



Cette note est notre dernière lettre à la profession.

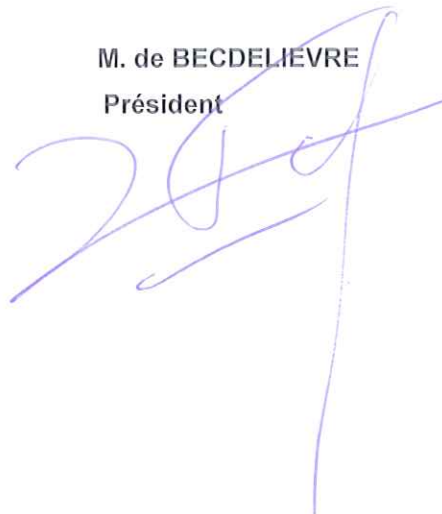
Non sans émotion, le Cabinet SPIC et ALBERT a pris la décision de cesser l'activité meunerie, et de se recentrer sur son autre secteur historique, l'intermédiation dans le secteur Médico-Social.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à tous les minotiers qui nous ont accordé leur confiance, à tous ces acteurs fidèles que nous nous sommes efforcés de servir et conseiller au mieux pendant un demi-siècle !

Nous souhaitons à toutes et à tous de belles campagnes pour les années à venir.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre très sincère considération.

M. de BECDELIEVRE
Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned to the right of the typed name and title.